

F^o. 129

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

Direction générale

des Beaux-Arts, etc.

Division

N^o. 3606

9337

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu l'art. 18, de l'arrêté organique du Musée royal d'histoire naturelle, en date du 31 Mars 1846,

Arrête :

La démission donnée par le Sieur Hagemans de ses fonctions de préparateur en chef du Musée royal d'histoire naturelle, est acceptée.

Le S^r Hagemans est admis à faire valoir ses droits à la pension.

Bruxelles, le 16 Février 1859.

Signé: Ch. Rogier.

Pour expédition conforme:

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur,

Costume

